

(1)

(N° 178.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Théophile Meissner, musicien gagiste au régiment d'élite.

(Voir le N° 122 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 21 juin 1846, le sieur Jean Théophile Meissner, né à Eckartsberga (Prusse), sollicite la naturalisation ordinaire. Né le 21 octobre 1815, il était attaché au conservatoire de musique de Jéna, en qualité de clarinette solo, lorsqu'il fut appelé en Belgique par l'ex-chef de musique du régiment d'élite, chargé par le colonel Loix, en juin 1839, d'organiser le corps de musique dudit régiment, dont le pétitionnaire fait encore partie.

Les autorités consultées donnent sur son compte les meilleurs renseignements et attestent sa bonne conduite.

Dans sa séance du 14 avril courant, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 45 suffrages contre 34.

Le Chev. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.